

Le Parrainage

Définition

Le parrainage constitue un accompagnement personnalisé d'un jeune (F/H) rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Il est réalisé par un bénévole (F/H), volontaire pour cet engagement, sur la base du partage de son expérience professionnelle.

Objectifs

Les parrains/marraines peuvent : Accompagner, informer, orienter, motiver, communiquer, rassurer, donner confiance, faire de la médiation, témoigner afin de démystifier le monde du travail.

Avant d'ouvrir les portes de l'entreprise, le parrain / la marraine peut ouvrir les yeux de son / sa filleul-e sur de nouvelles perspectives. Faute de connaissances suffisantes, du réseau, mais aussi par manque de confiance en soi, les jeunes n'osent pas et limitent leurs initiatives

Pour qui ?

Jeunes de 16 à 26 ans, inscrits à la Mission Locale, employables rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi en raison de leur niveau de qualification, leur manque d'expérience, leur méconnaissance du monde du travail, leur manque de réseau et de relations professionnelles.

Comment ?

Les conseillères de la mission locale mettent en relation les jeunes avec leurs parrains/marraines lors d'une rencontre tripartite.

Les rencontres peuvent se faire au sein la mission locale ou dans un lieu convenu entre eux, à la fréquence qui leurs conviennent et en fonction des besoins du jeune.